

2017 - Sécurisation de l'avenue de Neuville

Rappel sur le planning travaux :

- Séquences 1 et 2 (de la rue Laverdy au chemin des Pideaux) : Travaux du 15/03/2017 au 28/07/2017
- Séquence 3 (du chemin des Pideaux à l'allée de Vitry) : Travaux du 04/09/2017 au 27/10/2017
- Séquence 4 (de l'allée de Vitry à la route de Gros Rouvre) : Travaux du 05/03/2018 au 27/07/2018

(Pas de travaux en aout 2017)

- Consultation des entreprises début 2017.

Séquence.1 - Séquence.2:

- Le panneau "entrée d'agglomération" + "signalisation du passage surélevé devront être positionnés à 50m du carrefour surélevé (Pendus / Neuville)
- Nivellement de la piste cyclable dans la zone boisée entre chemin du Pont ruelle et le Chemin des Grésillons à caler, prévoir remblaiement au pied de talus (roches, graves,...) de façon à remonter la piste y compris maintenir le talus. Prévoir également abattage/élagage de la zone et talus de façon à éclaircir l'écran végétal
- Création du lieu dit "Les Grésillons" y compris limitation de la vitesse à 30 km/h au droit du plateau surélevé

Séquence.3 :

- Nivellement de la piste cyclable dans la zone boisée avant le Chemin des Dames à caler
Prévoir également abattage/élagage de la zone
- Création du lieu dit "Les Pideaux" y compris limitation de la vitesse à 30 km/h au droit du plateau surélevé
- Aménagement du carrefour Etang / Neuville à modifier de façon à intégrer la tracé de la piste surélevé prévu initialement en amont du carrefour (depuis la N12 vers Gambais)
- Prévoir ITV du collecteur EP départementale sous chaussée
- Prévoir un bossage du fossé afin de remblayer la zone jusqu'à l'arrêt de bus projeté

Séquence.4 :

- Suppression de la traversée de la piste cyclable
- Piste cyclable à modifier, à déplacer côté allée de Vitry
- Prévoir une passerelle bois au niveau de la mare